

# CONSERVATOIRE FAUNISTIQUE REGIONAL

## REFERENTIEL FAUNISTIQUE : Inventaire de la faune du Nord-Pas-de-Calais : Raretés, Protections, Menaces et Statuts

Version décembre 2018



Photographies : Thomas Cheyrezy, Daniel Haubreux, Baptiste Hubert et Gaëtan Rey © CEN.

# RÉFÉRENTIEL FAUNISTIQUE : Inventaire de la faune du Nord-Pas-de-Calais : Raretés, Protections, Menaces et Statuts

**Réalisation** : Conservatoire faunistique régional

**Direction de l'étude** : José Godin (GON) et Cédric Vanappelghem (CEN 5962)

**Coordination** : Gaëtan Rey (CEN 5962) et Robin Quevillart (GON)

**Élaboration - Mise à jour** : Sylvain Lecigne (GON) et Gaëtan Rey (CEN 5962)

## Collectif faunistique du référentiel

**Amphibiens/ reptiles** : José Godin (GON) et Robin Quevillart (GON).

**Araignées** : Sylvain Lecigne et Vincent Santune (GON).

**Avifaune** : Membres de la Centrale Oiseaux : Christian Boutrouille (GON), Pierre Camberlein (GON), José Godin (GON), François Sueur (GON), Cédric Beaudoin (GON), Nathan Legroux (GON), Rudy Pischitta (GON) et Robin Quevillart (GON) et Membres initiaux du collectif : Bernard Bril, Guy Flohart, Richard Gajocha, Daniel Haubreux, Pierre René Legrand, Christophe Luczak, Benoit Papaegy et Alain Ward.

**Bourdons** : Baptiste Hubert (CEN-GON)

**Coccinelles** : Bruno Derolez (GON).

**Coléoptères « aquatiques »** : Daniel Lohez (SENF).

**Coléoptères scarabaeoidea** : Baptiste Hubert (CEN).

**Hétérocères** : Sébastien Verne (GON).

**Mammifères** : Arnaud Boulanger (GON), Vincent Cohez (CMNF), José Godin (GON), Jacky Karpouzopoulos (CMNF).

**Odonates** : Cédric Vanappelghem (GON) et Jean-François Delassale (Picardie Nature)

**Orthoptères** : Yannick Cher (GON) et Membres initiaux du collectif : Sébastien Mézière et Pauline Cabaret.

**Rhopalocères** : Daniel Haubreux (GON) et Sébastien Mézière (GON).

**Syrphes** : Cédric Vanappelghem (GON) et Damien Top (Picardie Nature).

**Ce document a bénéficié d'échange de données dans le cadre du RAIN (Réseau des Acteurs de l'Information Naturaliste)**

**Avec le soutien financier de :**



**Avec le soutien technique de :**



**Référence à utiliser** : CFR. 2018, Référentiel faunistique : Inventaire de la faune du Nord-Pas-de-Calais : Raretés, protections, menaces et statuts.

## **Présentation du référentiel par José GODIN, Président du Conservatoire Faunistique Régional**

### **Qu'est-ce qu'un référentiel faunistique régional ?**

Un référentiel faunistique régional est un document faisant état de la liste des espèces de la faune observée ou ayant été observée dans une région donnée. Dans le Nord – Pas-de-Calais, certains groupes faunistiques étudiés depuis longtemps sont assez bien connus (Mammifères, Oiseaux, Reptiles, Amphibiens, Poissons, Odonates, Hyménoptères, Rhopalocères) ; d'autres font l'objet de recherches plus récentes (Orthoptères, Coccinellidés, Araignées, Mollusques), et certains restent totalement méconnus (Vers Oligochètes par exemple). Pour le moment, ce référentiel ne prend donc en compte que les groupes pour lesquels les données sont suffisantes ; il sera complété en fonction des avancées de la connaissance naturaliste. Le référentiel faunistique est donc d'abord une liste taxonomique de la faune avec les noms scientifiques et vernaculaires mis à jour et légitimes.

Le référentiel fait aussi état du statut biologique régional des espèces (reproducteurs, non reproducteurs), de leur statut juridique au regard de la réglementation française et européenne, et de leur niveau de sensibilité en termes de rareté et de menace, exprimé par la catégorie dans laquelle elles sont classées dans les listes rouges mondiale, nationale, régionale ou des pays et régions voisines, établies selon les critères IUCN.

Ce document est publié à une date donnée et constitue donc une photographie de l'état d'une partie de la faune à une période déterminée. Ce n'est donc pas un document « définitif » et il devra être mis à jour régulièrement.

### **Qui a contribué à la réalisation du référentiel faunistique ?**

Le référentiel faunistique régional repose sur le travail des observateurs de terrain qui ont engrangé des milliers de données sur la faune. C'est un travail collectif exemplaire auquel les bénévoles des associations naturalistes régionales sont les principaux contributeurs. Lors de sa création, le Conservatoire faunistique régional (CFR) s'est fixé comme objectif de première action concrète, la réalisation du référentiel faunistique régional, et c'est la réunion des associations régionales que sont le Groupe ornithologique du Nord – Pas-de-Calais (GON), du Conservatoire des espaces naturels du Nord – Pas-de-Calais (CEN) et de la Société entomologique du Nord de la France (SENF) au sein du CFR qui l'a permis.

### **Un référentiel faunistique pour quoi faire ?**

Le référentiel faunistique régional est un outil.

C'est une liste d'espèces régionales (encore présentes ou disparues) pour lesquelles on connaît le statut biologique, la rareté, les menaces auxquelles elles doivent faire face, les niveaux de protection juridique.

Ce document est donc destiné en premier lieu à l'information du public qui souhaite connaître l'état dans lequel se trouve la faune de sa région, aux observateurs de la faune souvent réunis en associations pour leur faire comprendre l'importance de leur action dans le domaine de la connaissance et à ceux qui collectent des données (bureaux d'études).

C'est aussi un outil incontournable d'aide à la décision qui va servir de base à la mise en œuvre de la conservation. Il est donc aussi destiné à l'information des maîtres d'ouvrages et des acteurs institutionnels (services de l'État et des collectivités).

Le référentiel sera donc diffusé sous différentes formes (document papier, document informatisé), et le plus largement possible.

# Légendes et codifications Araneae

## ***Classe [CLASSE], Ordre [ORDRE], [FAMILLE], [NOM\_SCIENTIFIQUE], [NOM\_VERNACULAIRE]***

La systématique suit celle du référentiel du Muséum national d'histoire naturelle (TAXREF 12.0).

Les noms vernaculaires sont ceux du référentiel du Muséum national d'histoire naturelle (TAXREF 12.0).

L'ensemble des taxons cités prend en compte les araignées signalées dans les départements du Nord et du Pas-de-Calais jusque fin 2018.

## ***Liste rouge Nord Pas-de-Calais [LR\_NPDC]***

Groupe ornithologique et naturaliste du Nord – Pas-de-Calais (Coord.), 2018. Liste rouge des espèces menacées – Les Araignées du Nord et du Pas-de-Calais. Tableau de synthèse. Version 2019-01-08.

**Voir plus bas pour le détail des catégories de menaces.**

## ***Liste rouge France [LR\_FRANCE]***

Sans objet. Aucune liste rouge de France métropolitaine n'existe à ce jour.

## ***Liste rouge Europe [LR\_EUROPE]***

Sans objet. Aucune liste rouge européenne n'existe à ce jour.

## ***Liste rouge mondiale [LR\_MONDE]***

Liste rouge des espèces menacées au niveau mondial (<http://www.iucnredlist.org/> consulté le 13/09/2017).

**Catégories de menaces selon UICN (2001, 2003 et 2011).**

### **Liste rouge Flandre [LR\_FLANDRE]**

Statut de menace pour les espèces faisant partie de la liste rouge des araignées de Belgique (Maelfait, 1998 *in* Kestemont, 2011).

1 = Non menacée ;

2 = Quasi-menacée ;

3 = Vulnérable ;

4 = Menacée, en danger ;

5 = Gravement menacée, en danger critique ;

7 = Rare ;

9 = Non évaluée ;

10 = Régionalement éteinte

### **Liste rouge Picardie [LR\_PICARDIE]**

Picardie Nature (Coord.), 2016. *Listes rouges régionales de la faune menacée de Picardie*. Les Araignées "orbitèles".

#### **Voir plus bas pour le détail des catégories de menaces.**

Les parenthèses () indiquent des espèces non labellisées par l'UICN. Ces espèces de la famille des Pisauridae et des Eresidae sont connues pour être menacées et pour présenter un enjeu de conservation. Toutefois, elles n'ont pas été reconnues lors de la labellisation, en raison du manque de cohérence taxonomique et fonctionnel avec les autres familles évaluées.

### **Liste rouge Wallonie [LR\_WALLONIE]**

Sans objet. Aucune liste rouge de Wallonie n'existe à ce jour.

### **Indice de rareté Nord – Pas-de-Calais [RAR\_NPDC]**

Les indices de rareté sont attribués selon un coefficient de rareté pondéré par l'effort de prospection selon VANAPPELGHEM (2011), pour la période 1998-2017 et ajustés à dire d'expert.

**E** : exceptionnel ;

**RR** : très rare ;

**R** : rare ;

**AR** : assez rare ;

**PC** : peu commun ;

**AC** : assez commun ;

**C** : commun ;

**CC** : très commun ;  
**N** : nouvelle  
**D** : disparue.

### ***Indice de rareté Picardie [RAR\_PIC]***

Les indices de rareté sont attribués selon un coefficient de rareté pondéré par l'effort de prospection selon VANAPPELGHEM (2011), pour la période 2006-2015 (Picardie nature, 2016). Ici seules les araignées « orbitèles » sont concernées par ces indices. Ils n'ont pas été calculés pour les autres espèces d'araignées.

**EX** : exceptionnel ;  
**TR** : très rare ;  
**R** : rare ;  
**AR** : assez rare ;  
**PC** : peu commun ;  
**AC** : assez commun ;  
**C** : commun ;  
**TC** : très commun ;  
**NE** : non évalué .

### ***Espèces déterminantes ZNIEFF [DET\_ZNIEFF]***

Espèces considérées comme déterminantes ZNIEFF dans le cadre de la modernisation des ZNIEFF de l'ancienne région Nord - Pas-de-Calais. La liste des araignées déterminantes ZNIEFF de type 1 a fait l'objet d'une validation par le Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel en mars 2015.

**Z1** : espèces déterminantes

### ***Espèces déterminantes ZNIEFF Picardie [DET\_ZNIEFF\_PIC]***

Il n'existe pas de liste d'espèces considérées comme déterminantes ZNIEFF dans le cadre de la modernisation des ZNIEFF pour la Picardie.

### ***Espèces patrimoniales [PATRIMONIALITE]***

Les espèces considérées comme patrimoniales sont celles considérées comme NT, VU, EN, CR, CR\*, RE dans la liste rouge régionale pour l'ancienne région Nord – Pas-de-Calais (GON (Coord.), 2018) et les espèces considérées comme LC/DD dans la liste rouge régionale et qui ont un statut de rareté régional de RR ou E.

La réponse « oui » indique que l'espèce est considérée comme patrimoniale pour le Nord – Pas-de-Calais.

### **Présence de l'espèce dans la région [PRES\_REG]**

Le chiffre 1 indique la présence de l'espèce et le chiffre 0 l'absence de l'espèce pour l'ancienne région Nord - Pas-de-Calais. Dans ce dernier cas de figure, il peut par exemple s'agir d'espèces considérées comme régionalement éteinte (cf. [LR\_NPDC]) ou d'espèces exotiques introduites ponctuellement non naturalisées.

### **Espèces découvertes depuis 2016 [N]**

Le chiffre 1 indique les espèces découvertes depuis le 1er janvier 2016 non déjà citées dans l'atlas préliminaire des araignées du Nord et du Pas-de-Calais (Lecigne, 2016c).

### **Présence de l'espèce dans le département du Nord [59]**

Le chiffre 1 indique la présence de l'espèce et le chiffre 0 l'absence de l'espèce pour le département du Nord selon les références bibliographiques détaillées plus bas.

### **Présence de l'espèce dans le département du Pas-de-Calais [62]**

Le chiffre 1 indique la présence de l'espèce et le chiffre 0 l'absence de l'espèce pour le département du Pas-de-Calais selon les références bibliographiques détaillées plus bas.

### **Liste rouge et ambre de Grande Bretagne [LR\_GB]**

Liste rouge établie selon les critères de l'IUCN (Harvey *et al.*, 2017). Donc même codification que pour la colonne "LR\_NPDC".

#### **Voir plus bas pour le détail des catégories de menaces.**

Liste ambre : espèces repérées avec la valeur "1" .

L'explication et la justification d'une telle liste (ambre) peuvent être résumées ainsi : "*a non-IUCN status sitting somewhere between Least Concern and Near Threatened was thought useful. To this end, an Amber List has been created, consisting of 43 species that are apparently declining but which are still relatively widely distributed. Species on this list do not come close enough to qualifying for an IUCN category to be considered Near Threatened, but have the potential to qualify for Near Threatened in the future if their decline is not understood and/or ameliorated.*"

## ***Indice de rareté de Grande Bretagne [RAR\_GB]***

Une espèce concernée par un statut de rareté peut se voir attribuée 2 valeurs : NR ("Nationally Rare" [Rare au niveau national]) ou NS ("Nationally Scarce" [Peu fréquente au niveau national]) (Harvey *et al.*, 2017).

Explication : "*The Nationally Rare and Nationally Scarce categories are unique to Britain.*"

Critères associés à chaque valeur :

### **NR :**

A native species recorded from between 1- 15 hectads of the Ordnance Survey national grid in Great Britain since 1993 and:

- There is reasonable confidence that exhaustive recording would not find them in more than 15 hectads.
- Where it is believed to occur as a breeding species within each of these hectads (*e.g.* discounting those that are known to contain only casual immigrants).
- This category includes species that are possibly extinct, such as those in the CR(PE) category, but not those where there is confidence that they are regionally extinct (RE).

### **NS :**

A native species recorded from between 16 - 100 hectads of the Ordnance Survey national grid in Great Britain since 1993 and:

- There is reasonable confidence that exhaustive recording would not find them in more than 100 hectads.
- Where it is believed to occur as a breeding species within each of these hectads (*e.g.* discounting those that are known to contain only casual immigrants).

## ***Indice d'identification [ID\_INDICE]***

Caractérise la plus ou moins grande facilité à déterminer l'espèce selon la classification suivante :

**1** = détermination immédiate dans la nature et sur photo ;

**2** = détermination dans la nature pouvant nécessiter une loupe à main ou sur photo à condition d'avoir le ou les détails déterminants qui permettent de séparer des espèces proches ;

**3** = détermination sur photos de qualité à condition d'avoir les détail(s) très précis ;

**4** = détermination impossible sans passer par l'examen sous la loupe binoculaire qui permet de trouver l'espèce relativement facilement ;

**5** = détermination (très) délicate même sous la loupe binoculaire.

La présence d'un seul chiffre traduit une notation identique qu'il s'agisse du mâle ou de la femelle.

La présence de deux chiffres traduit une notation différente pour le mâle et pour la femelle, proposé respectivement dans cette ordre (M/F).

## ***Indice d'identification commentaire [ID\_COM]***



Apporte des éventuels commentaires et précisions au champ "ID\_INDICE".

## Catégories de menaces selon UICN (2001, 2003, 2012 et 2018)

- **ÉTEINT (EX)**

Un taxon est dit *Éteint* lorsqu'il ne fait aucun doute que le dernier individu est mort. Un taxon est présumé *Éteint* lorsque des études exhaustives menées dans son habitat connu et/ou présumé, à des périodes appropriées (rythme diurne, saisonnier, annuel), et dans l'ensemble de son aire de répartition historique n'ont pas permis de noter la présence d'un seul individu. Les études doivent être faites sur une durée adaptée au cycle et aux formes biologiques du taxon.

- **ÉTEINT À L'ÉTAT SAUVAGE (EW)**

Un taxon est dit *Éteint à l'état sauvage* lorsqu'il ne survit qu'en culture, en captivité ou dans le cadre d'une population (ou de populations) naturalisée(s), nettement en dehors de son ancienne aire de répartition. Un taxon est présumé *Éteint à l'état sauvage* lorsque des études détaillées menées dans ses habitats connus et/ou probables, à des périodes appropriées (rythme diurne, saisonnier, annuel), et dans l'ensemble de son aire de répartition historique n'ont pas permis de noter la présence d'un seul individu. Les études doivent être faites sur une durée adaptée au cycle et aux formes biologiques du taxon.

- **REGIONALEMENT ÉTEINT (RE)**

Catégorie assignée à un taxon lorsqu'il ne fait aucun doute que le dernier individu en mesure de se reproduire dans la région est mort ou a disparu à l'état sauvage dans cette région, ou encore, s'il s'agit d'un ancien taxon visiteur, lorsque le dernier individu est mort ou a disparu à l'état sauvage dans cette région. La limite de temps choisie pour inscrire un taxon dans la catégorie RE est laissée à la discrétion de l'autorité régionale pour la Liste rouge mais ne devrait habituellement pas être antérieure à l'année 1500 de notre ère.

- **EN DANGER CRITIQUE D'EXTINCTION (CR)**

Un taxon est dit *En danger critique d'extinction* lorsque les meilleures données disponibles indiquent qu'il remplit l'un des critères A à E correspondant à la catégorie *En danger critique d'extinction* et, en conséquence, qu'il est confronté à un risque extrêmement élevé d'extinction à l'état sauvage.

- **EN DANGER (EN)**

Un taxon est dit *En danger* lorsque les meilleures données disponibles indiquent qu'il remplit l'un des critères A à E correspondant à la catégorie *En danger* et, en conséquence, qu'il est confronté à un risque très élevé d'extinction à l'état sauvage.

- **VULNÉRABLE (VU)**

Un taxon est dit *Vulnérable* lorsque les meilleures données disponibles indiquent qu'il remplit l'un des critères A à E correspondant à la catégorie vulnérable et en conséquence qu'il est confronté à un risque élevé d'extinction à l'état sauvage.

- **QUASI MENACÉ (NT)**

Un taxon est dit *Quasi menacé* lorsqu'il a été évalué d'après les critères et ne remplit pas, pour l'instant, les critères des catégories *En danger critique d'extinction*, *En danger* ou *Vulnérable* mais qu'il est près de remplir les critères correspondant aux catégories du groupe *Menacé* ou qu'il les remplira probablement dans un proche avenir.

- **PRÉOCCUPATION MINEURE (LC)**

Un taxon est dit de *Préoccupation mineure* lorsqu'il a été évalué d'après les critères et ne remplit pas les critères des catégories *En danger critique d'extinction*, *En danger*, *Vulnérable* ou *Quasi menacé*. Dans cette catégorie sont inclus les taxons largement répandus et abondants.

- **DONNÉES INSUFFISANTES (DD)**

Un taxon entre dans la catégorie *Données insuffisantes* lorsqu'on ne dispose pas d'assez de données pour évaluer directement ou indirectement le risque d'extinction en fonction de sa distribution et/ou de l'état de sa population. Un taxon inscrit dans cette catégorie peut avoir fait l'objet d'études approfondies et sa biologie peut être bien connue, sans que l'on dispose pour autant de données pertinentes sur l'abondance et/ou la distribution. Il ne s'agit donc pas d'une catégorie *Menacé*. L'inscription d'un taxon dans cette catégorie indique qu'il est nécessaire de rassembler davantage de données et n'exclut pas la possibilité de démontrer, grâce à de futures recherches, que le taxon aurait pu être classé dans une catégorie *Menacé*. Il est impératif d'utiliser pleinement toutes les données disponibles. Dans de nombreux cas, le choix entre *Données insuffisantes* et une catégorie *Menacé* doit faire l'objet d'un examen très attentif. Si l'on soupçonne que l'aire de répartition d'un taxon est relativement circonscrite, s'il s'est écoulé un laps de temps considérable depuis la dernière observation du taxon, le choix d'une catégorie *Menacé* peut parfaitement se justifier.

- **NON ÉVALUÉ (NE)**

Un taxon est dit *Non évalué* lorsqu'il n'a pas encore été confronté aux critères.

- **NON APPLICABLE (NA)**

La catégorie *Non applicable* correspond aux espèces pour lesquelles la méthodologie n'est pas applicable et qui ne sont donc pas soumises au processus d'évaluation.

- **NA<sup>a</sup>** : espèce non soumise à l'évaluation car introduite dans la période récente ;
- **NA<sup>b</sup>** : espèce non soumise à l'évaluation car nicheuse occasionnelle ou marginale en métropole.

# Bibliographie

- BIOTOPE, 1996a.** Plan de gestion des dunes flamandes - Tome 2. Bilan écologique de la dune fossile de Ghyvelde, Région Nord-Pas de Calais, 150 p. : 38-43, 117-120. [62 esp.]
- BIOTOPE, 1996b.** Plan de gestion des dunes flamandes - Tome 3. Bilan écologique des dunes maritimes : la dune Dewulf, Région Nord-Pas de Calais, 229 p. : 59-68, 171-176. [95 esp.]
- BONTE, D. 1999.** Verslag van de tweedaagse ARABEL-excursie naar de Boullonais op 29-30 mei 1999. Nieuwsbrief van de Belgische Arachnologische Vereniging, 14(2-3): 41-47. [67 esp.]
- BONTE, D., CRIEL, P. & VANDENBROUCKE, N. 2001.** Contribution à la connaissance des peuplements aranéologiques des pelouses thermophiles du littoral boulonnais [pelouses dunaires et pelouses calcicoles]. Rapport TE2001/1, Universiteit Gent, Laboratorium voor dierenecologie, Zoögeografie en Natuurbehoud. 46 pp. [168 esp.]
- BONTE, D., CRIEL P., VAN THOURNOUT I. & MAELFAIT J.-P. 2003.** Distribution of spiders in coastal grey dunes. Spatial patterns and evolutionary-ecological importance of dispersal. *Journal of Biogeography*, 30: 901-911. [66 esp.]
- BREITLING, R., BAUER, T., SCHAFFER, M., MORANO, E., BARRIENTOS, J. A. & Blick, T. 2016.** Phantom spiders 2: More notes on dubious spider species from Europe. *Arachnologische Mitteilungen/Arachnology Letters* 52: 50-77
- COSTE, S., COMOLET-TIRMAN, J., GRECH, G., PONCET, L. & SIBLET, J.-P., 2010.** Stratégie Nationale de Création d'Aires Protégées : Première phase d'étude - Volet Biodiversité. Rapport SPN 2010 / 7. MNHN (SPN) – MEEDDM, Paris : 84 p.
- DENIS, J., 1930.** Les Araignées au fond des houillères. *Annales de la Société entomologique de France*, 99: 273-310. [12 esp.]
- DENIS, J., 1931a.** Notes diverses sur les Aranéides. *Annales de la Société entomologique de France*, (4): 53-59. [Scytodes thoracica.]
- DENIS, J., 1931b.** Sur l'accouplement d'*Antistea elegans* (Blackwall) (Aran. Agelenidae). *Bulletin de la Société entomologique de France*, (9):233-236. [Antistea elegans]
- DENIS, J., 1932.** Les Araignées au fond des houillères (2e note). *Annales de la Société entomologique de France*, 101:267-280. [19 esp.]
- DENIS, J., 1934.** Araignées du Nord de la France. *Bulletin de la Société entomologique de France*, 39 (9):139-144. [26 esp.]
- DENIS, J., 1937.** Araignées du Nord de la France (2ème note). *Bulletin de la Société entomologique de France*, 42:147-152. [27 esp.]
- DENIS, J., 1939.** Sur quelques Araignées françaises recueillies en 1938. *Revue française d'entomologie*, 6 (2):73-79. [4 esp.]

- DENIS, J. 1943a.** Araignées du Nord de la France (3e note). Bulletin de la Société entomologique de France, 48: 105-108. [17 esp.]
- DENIS, J. 1943b.** Araignées du Nord de la France (4ème note). Bulletin de la Société zoologique de France, 68: 129-131. [14 esp.]
- DENIS, J. 1944.** Notes sur les Erigonides. IV. Sur les genres Enidia Smith et Dismodicus Simon (Arachnida). Revue française d'entomologie, 11: 21-29. [2 esp.]
- DENIS, J. 1945a.** Sur quelques Theridion appartenant à la faune de France. Bulletin de la Société entomologique de France, 49, 1944 (1945): 111-117. [2 esp.]
- DENIS, J. 1945b.** Notes sur les Erigonides. X. Remarques sur le genre Entelecara E.Simon avec la description de formes nouvelles du genre Plaesiocraerus E.Simon. Bulletin de la Société d'histoire naturelle de Toulouse, 80: 203-215. [2 esp.]
- DENIS, J. 1946.** Sur quelques Araignées capturées récemment en France. Revue française d'entomologie, 13 (1): 36-44. [4 esp.]
- DENIS, J., 1947.** Notes sur les Erigonides. XI. Les espèces françaises du genre Oedothorax Bertkau. Bulletin de la Société d'histoire naturelle de Toulouse, 82: 131-158. [5 esp.]
- DENIS, J., 1949a.** Simple observation à propos du développement des déformations céphaliques chez certains mâles d'Araignées. Bulletin de la Société linnéenne de Lyon. fév. 1949, 18ème année (6): 31-32. [1 esp.]
- DENIS, J. 1949b.** A propos de la fréquence locale des Dolomedes. L'Entomologiste, 4 (5-6): 220-221. [Dolomedes plantarius]
- DENIS, J., 1950a.** Les Araignées domestiques. Bulletin de la Société entomologique du Nord de la France, 47:1-3. [2 esp.]
- DENIS, J., 1950b.** Notes sur les Erigonides. XVII. Additions et rectifications au tableau de détermination des femelles. Descriptions d'espèces nouvelles. Bulletin de la Société d'histoire naturelle de Toulouse. 84: 245-257. [1 esp.]
- DENIS, J., 1951a.** Les Araignées domestiques. Bulletin de la Société entomologique du Nord de la France, 53:1-5. [Theridium tepidariorum simulans].
- DENIS, J., 1951b.** Captures d'Araignées en forêt de Marchiennes. Bulletin de la Société entomologique du Nord de la France, 57:5. [3 esp.]
- DENIS, J., 1952.** Araignées capturées en forêt de Saint-Amand. Bulletin de la Société entomologique du Nord de la France, 63:3-4. [16 esp.]
- DENIS, J., 1955a.** Les Erigonides du Nord de la France. Bulletin de la Société entomologique du Nord de la France, 78:1-3. [27 esp.]
- DENIS, J., 1955b.** Les Erigonides du Nord de la France (suite). Bulletin de la Société entomologique du Nord de la France, 81:1-3. [31 esp.]
- DENIS, J., 1956a.** Quelques Araignées de Clairmarais. Bulletin de la Société entomologique du Nord de la France, 83:2-3. [9 esp.]
- DENIS, J., 1956b.** Capture dans le Pas-de-Calais d'une Araignée d'Europe Centrale. L'Entomologiste, 1955 (1956) (11): p.138. [Trichoncus affinis].

- DENIS, J., 1958a.** Une Araignée nouvelle pour le Nord de la France. Bulletin de la Société entomologique du Nord de la France, 98:1-3. [Saloca diceros].
- DENIS, J., 1958b.** Quelques Erigonides et Linyphiides de Clairmarais (P. d. C.). Bulletin de la Société entomologique du Nord de la France, 99:p.2. [15 esp.]
- DENIS, J., 1960a.** Quelques captures d'Araignées pyrénéennes (II). Bulletin de la Société d'histoire naturelle de Toulouse, 95: 124-144. [Saloca diceros]
- DENIS, J., 1960b.** Capture de Physocyclus Simoni Berland dans le nord de la France (Aran. Pholcidae). L'Entomologiste, 16 (3): 51-52. [Psilochorus simoni].
- DENIS, J., 1960c.** Les Pholcides de la faune française. Bulletin de la Société entomologique du Nord de la France, 111:1-2. [Psilochorus simoni].
- DENIS, J., 1961.** Quelques Araignées intéressantes du nord de la France. Bulletin de la Société entomologique du Nord de la France, 114:1-2. [25 esp.]
- DENIS, J., 1962.** Notes sur les Erigonides. XXIII. À propos de Dicymbium nigrum (Bl.). Bulletin de la Société zoologique de France, 87:468-471. [Dicymbium nigrum]
- DENIS, J., 1963a.** Une Araignée nouvelle pour le Nord. Bulletin de la Société entomologique du Nord de la France, 128:p. 1. [Microlinyphia impigra]
- DENIS, J., 1963b.** Quelques Araignées recueillies en forêt de Marchiennes. Bulletin de la Société entomologique du Nord de la France, 129:2-3. [4 esp.]
- DENIS, J., 1971.** Notes sur les Erigonides (Arachnides). XL. Les Erigonides du Nord de la France. Bulletin du Muséum national d'histoire naturelle, (2) 42 (6), 1970-1971:1228-1237. [41 esp.]
- EMERIT, M. 1996.** Plan de gestion des dunes flamandes - Tome 4. Bilan écologique des dunes maritimes : la dune du Perroquet. Rapport Biotope, Région Nord-Pas de Calais. 151 p. : 31-46, 94-108. [131 esp.]
- EMERIT, M., LEDOUX, J.-C. 1999.** Contribution à l'étude du peuplement d'araignées et d'opilions de quatre formations naturelles du nord de la France. Office pour l'information éco-entomologique du Languedoc-Roussillon. 60 p. [189 esp.]
- GLAÇON, R. 1977.** Faune et Flore du Littoral Boulonnais. Institut de Biologie Maritime et régionale de Wimereux. [44 esp.]
- GRUPE ORNITHOLOGIQUE ET NATURALISTE DU NORD – PAS-DE-CALAIS (Coord.), 2018.** Liste rouge des espèces menacées–Les Araignées du Nord et du Pas-de-Calais. Tableau de synthèse. Version 2019-01-08.
- GOULLIART, M. 1973.** Les quatre petites Dictynes (Araignées cribellates) communes dans notre région. Bulletin de la Société entomologique du Nord de la France, 190:4-5. [4 esp.]
- GOULLIART, M. 1979a.** Notions et souvenirs arachnologiques (suite). Bulletin de la Société entomologique du Nord de la France, 212:1-7. [10 esp.]
- GOULLIART, M. 1979b.** Notions et souvenirs arachnologiques (suite des n° 211 et 212). Bulletin de la Société entomologique du Nord de la France, 214:1-5. [7 esp.]
- GOULLIART, M. 1980.** Notions et souvenirs arachnologiques (suite et fin). Bulletin de la Société entomologique du Nord de la France, 215:5-8. [8 esp.]

**GROS, E., 1983.** Note sur la biologie de quelques Pompilides (2ème partie). L'Entomologiste, 39 (1):24-35. [2 esp.]

**HARVEY P. R., M. DAVIDSON, I. K. DAWSON, A. FOWLES, G. HITCHCOCK, P. LEE, P. MERRETT, A. RUSSELL-SMITH & H. SMITH. 2017.** A review of the scarce and threatened spiders (Araneae) of Great Britain: Species Status No.22 NRW Evidence Report No. 11 British Arachnological Society, Cyfoeth Naturiol Cymru/Natural Resources Wales, Bangor: 183pp. [date:IX.2017]

**KESTEMONT, B. 2011.** "A red list of Belgian threatened species", Statistics Belgium, Brussels. <http://statbel.fgov.be>. [consulté le 28/12/15].

**LECIGNE, S. 2016a.** Clubiona frisia Wunderlich & Schuett, 1995 nouvelle espèce pour la France (Araneae, Clubionidae). Revue Arachnologique, 2(3) (sous presse). [Clubiona frisia]

**LECIGNE, S. 2016b.** Redécouverte de Dolomedes plantarius (Clerck, 1758) (Araneae: Pisauridae) en région Nord Pas-de-Calais (France), actualisation de sa distribution en France et aperçu de la situation en Europe. Revue Arachnologique, 2(3) (sous presse). [Dolomedes plantarius]

**LECIGNE, S. 2016c.** Atlas préliminaire des Araignées Araneae du Nord et du Pas-de-Calais. Le Héron, 2014 - 47 2-3-4) : 1-236.

**MAELFAIT, J.-P., BAERT, L., JANSSEN, M. & ALDERWEIRELDT, M., 1998.** A Red list for the spiders of Flanders. Bulletin van het Koninklijk Belgisch Instituut voor Natuurwetenschappen, Entomologie, 68: 131-142.

**LE PERU, B. 2007.** Catalogue et répartition des araignées de France. Revue Arachnologique, J.-C. Ledoux, 16: 1-468.

**MÜLLER, Y. 2004.** Faune et flore du littoral du Nord, du Pas-de-Calais et de la Belgique - Inventaire. Commission Régionale de Biologie- Région Nord Pas-de-Calais, 79-82. [45 esp.]

**OGER, P., TIRMARCHE, D., SANTUNE, V. & JACQUET, C. 2015.** Mendoza canestrinii (Ninni, 1868) toujours plus nordique et aux frontières de la Belgique (Araneae, Salticidae). Revue Arachnologique 2, 2: 32-33. [Mendoza canestrinii]

**ORHANT, G. 1997.** Observation de l'Épeire fasciée (Argiope bruennichi) dans l'ouest du Pas-de-Calais. Bulletin de la Société entomologique du Nord de la France, 285:p. 11. [Argiope bruennichi]

**PICARDIE NATURE (Coord.), 2016.** *Listes rouges régionales de la faune menacée de Picardie.* les Chiroptères, les Mammifères terrestres, les Mammifères marins, les Amphibiens/Reptiles, les Araignées "orbiteles", les Coccinelles, les Orthoptères, les Odonates, les Rhopalocères et Zygenes. 41p.

**PICARDIE NATURE (Coord.), 2016.** *Indices de rareté de la faune de Picardie.* les Chiroptères, les Mammifères terrestres, les Reptiles-Amphibiens, les Araignées "Orbitèles", les Coccinelles, les Odonates, les Orthoptères, les Rhopalocères-Zygènes, les Longicornes et les Cloportes. 38p.

**SANTUNE, V., VANAPPELGHEM, C. 2004.** Contribution à la connaissance des peuplements aranéologiques de trois sites Natura 2000 du Pas-de-calais. Groupe Ornithologique et Naturaliste du Nord - Pas-de-Calais. 67p. [42 esp.]

**SANTUNE, V. 2009.** Catalogue des araignées du Nord Pas-de-Calais. Groupe Ornithologique et Naturaliste du Nord - Pas-de-Calais. 67p. [449 esp.]

**SCHODDUYN, R. 1925.** Matériaux pour servir à l'étude biologique des cours d'eau de la Flandre française. Annales de biologie lacustre, 14 (1-2): 281-350. [Argyroneta aquatica]

**SIMON, E. 1875.** Les arachnides de France. Paris, Roret.2: 350p. [2 esp.]

**SIMON, E. 1926.** Les arachnides de France. Paris, Roret. 6 (2): 309-532. [3 esp.]

**SIMON, E. 1932.** Les arachnides de France. Paris, Roret. 6 (4): 773-978. [4 esp.]

**SIMON, E. 1937.** Les arachnides de France. Paris, Roret. 6 (5): 979-1298. [2 esp.]

**SOLLAUD, E., 1925.** La faune et la flore des terrains salés de l'embouchure de la Slack (Boulonnais). C. R. sommaire séances Soc. biogéogr., 2e année, 24 avril, 11: 76-77. (Dans Denis, 1971)

**UICN., 2001.** Catégories et critères de l'UICN pour la Liste Rouge : Version 3.1. Commission de la sauvegarde des espèces de l'UICN. UICN, Gland, Suisse et Cambridge, Royaume-Uni. ii + 32 pp.

**UICN., 2003.** Lignes directrices pour l'application, au niveau régional, des Critères de l'UICN pour la Liste Rouge. Commission de la sauvegarde des espèces de l'UICN. UICN, Gland, Suisse et Cambridge, Royaume-Uni. ii + 26pp.

**UICN. 2012.** Lignes directrices pour l'application des Critères de la Liste rouge de l'UICN aux niveaux régional et national : Version 4.0 . Gland, Suisse et Cambridge, Royaume-Uni : UICN. iv + 44pp. Originellement publié en tant que Guidelines for Application of IUCN Red List Criteria at Regional and National Levels: Version 4.0 (Gland, Switzerland and Cambridge, UK: IUCN, 2012).

**UICN France 2018.** Guide pratique pour la réalisation de Listes rouges régionales des espèces menacées - Méthodologie de l'UICN & démarche d'élaboration. Seconde édition. Paris, France.

**VAGO, J.-L. 2005.** Observation de l'araignée myrmécomorphe Synageles venator Simon (Salticidae) dans le Nord de la France. Bulletin de la Société entomologique du Nord de la France, 315:10-11. [Synageles venator]